



Résumé : *Voici une série d'interrogations nouvelles où nous prenons appui sur l'éclairage historique pour reconstituer un pont édifiant entre la langue de Carthage (le punique) et les formes d'arabe maghrébin contemporain. Trois voies possibles de recherche s'ouvrent alors: 1. Le maghribi (ou maghrébi, comme l'avaient appelé aussi bien Fergusson que Marçais, bien avant nous) présenterait, de nos jours, un substrat punique substantiel. Substrat sémitique, soulignons-le. Ce qui permet de relancer la perspective scientifique d'une reconsidération des poids et influence de l'arabe classique sur les formes contemporaines du maghribi. 2. Reconsidérer le profil sociolinguistique du Maghreb en faisant intervenir trois paramètres essentiels : formations langagières vernaculaires vs. langues à vocation internationale ; langues dont l'acquisition repose sur des mécanismes natifs vs celles dont l'apprentissage est le fruit exclusif de l'institution scolaire ; langues ne jouissant pas ou peu de reconnaissance institutionnelle vs celles dont les statuts juridiques sont force de loi. 3. Repousser le concept de diglossie, au profit de celui d'un bilinguisme d'où les vernaculaires ne sont plus exclus. La francophonie au Maghreb se pérennisera de la prise en compte de ces rapports dialectiques ré-examinés.*

Mots-clés: *maghribi, diglossie, langue vernaculaire*

Abstract: *Relying on a historical background, we try to clear the way for new questionings after(re)building a bridge between the tongue of Carthage (Punic) and contemporary maghrebian Arabic (Maghribi). Three avenues for research open up, then: 1. Maghribi (or Maghrébi, as named it Marçais as well as Fergusson before I did so) would show a substantial punic - a semitic language - substratum. This must renew the scientific research perspective of reconsidering both the weight and the influence of classical Arabic on contemporary Maghribi. 2. Revisit the sociolinguistic profile of the Maghreb through three bound parameters: vernaculars vs. international languages; native languages vs., languages learnt via the national educational Systems; languages with no (or little) institutional recognition vs. languages with empowered juridical status. 3. Take some distance from the concept of diglossia in favour of a bilinguism where vernaculars are not expelled.*

In such a background, the quality of francophonia in the Maghreb will depend on the awareness of these dialectical relationships.

Key words: *maghribi, diglossia, vernacular language*

Introduction/présentation

Notre papier se fixe pour objectif de relater la situation d'une langue à la fois majoritaire dans le corps social et minorée par l'institution étatique. Cette forme linguistique dont la cohérence d'ensemble l'impose comme un système linguistique majeur. Cette langue qui, dès le IX^{ème} siècle était déjà dotée d'un système graphique singulier (« al-Xatt al-maghribi »). Cette langue qui a vu naître une littérature prestigieuse (« adab az-zadjal ») dès le X^{ème} siècle, en Andalousie, et qui a su la propager, en Afrique du nord, sous les appellations de « melhoun », « âami »; voire de « chaâbi » et que Ibn Khaldoun sut glorifier. Cette langue que Charles Ferguson, en son temps, appela le « maghrebi », suivant en cela le grand orientaliste français, W. Marçais. Cette langue que les orientalistes, précisément, ont étiquetée « dialecte arabe », sans précaution méthodologique rigoureuse. Créant, de ce fait, une confusion entre les épithètes : « arabe » et « sémitique » - comme si l'on pouvait dire, par exemple, que l'hébreu est un « dialecte arabe » ! Une étude récente (d'abord en 1997, puis reprise en 2003 : A. Elimam, « Le maghribi, alias ed-darija », Ed. Dar El-Gharb, Algérie) montre clairement que *le substrat punique* représente environ 50% de l'actuelle langue vernaculaire majoritaire du Maghreb. Cette langue qui a fait la gloire de Carthage et que le prince numide, Massinissa, pratiquait en toutes circonstances, a été bien vivace avant l'arrivée de l'Islam en terre du Maghreb - jusqu'au V^{ème} siècle, elle était bel et bien attestée comme « néo-punique ». L'arrivée de cette sorte de « islamo-arabophonie », langue sémitique également, va favoriser un processus d'individuation linguistique qui, au IX^{ème} siècle, esquissera cette forme, encore vivace, qu'est le maghribi. Malheureusement, les indépendances des pays du Maghreb, au lieu de sonner l'heure de l'émancipation des langues natives, ont minoré ces langues au profit d'une arabisation dont personne ne parvient à déterminer l'ancrage effectif. Même si Tamazight commence à trouver une protection juridique en Algérie et au Maroc, le maghribi, pour sa part continue de se voir marginalisé.

1. Echos d'histoire des langues natives

Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, le fait est qu'ils sont bien rares les chercheurs maghrébins à se pencher sur la langue punique. Seuls les Tunisiens, par une sorte de consensus implicite, ont favorisé des recherches orientées exclusivement sur la civilisation carthaginoise. De fait, cette dernière s'implante assez durablement: *grosso modo* du VII^e siècle avant J.-C. jusqu'au II^e siècle de notre ère. Au moins. En prenant en compte les retombées de son influence, cela nous ramène à un bon millénaire et demi de rayonnement actif. Sa langue va devenir le ciment de tous les centres urbains de l'Afrique du Nord et même de l'Ibérie méridionale ; de Carthage (de [qart-ha-dajt] = la nouvelle ville) à Carthagène (« petite Carthage »). C'est dire que la route de l'Andalousie (José Maria Blázquez, 1992) avait été préparée depuis bien longtemps. Le punique s'était naturellement imposé comme langue franche à l'époque ; y compris les princes libyques y recouraient publiquement et l'enseignaient à leurs enfants. On sait que même Rome, après avoir conquis Carthage, n'est pas parvenue à effacer une telle présence. Que peut-on dire de cette langue et quelle influence aura-t-elle eue sur nos langues actuelles ?

C'est à partir de la fondation de Carthage que s'opère la mise en scène historique des populations berbérophones dans cette Afrique du Nord. (Ch. A. Julien, 1994) Apparemment, la progression d'est en ouest des Phéniciens aura été lente et progressive. En effet, la plupart des tombes puniques retrouvées sur tout le littoral algéro-marocain sont datées à partir du VI^e et V^e siècles avant J.-C. Entre la période où Carthage est la métropole de référence, en même temps qu'une puissance commerciale et militaire (sa flotte était sérieusement redoutée par Rome), d'une part; et la période où elle est défaite (par les Romains) en 146 av. J.-C., d'autre part, il s'écoule quelque 7 bons siècles. Siècles pendant lesquels une civilisation nouvelle se met en place et se déploie sur tout cet espace géographique que nous appelons aujourd'hui le Maghreb, plus précisément le littoral maghrébin. Dans ces temps reculés (période allant du VIII^e av. J.-C. au II^e ap. J.-C.), on y construisait déjà des habitations de plusieurs étages ! Bien que l'estimation paraisse exagérée, Strabon lui a attribué pas moins de 700 000 habitants. Outre les constructions navales et la logistique portuaire où ils excellaient, les Puniques étaient réputés pour leur travail du fer, du cuivre, du bronze et des métaux précieux.

Une telle civilisation ne pouvait pas ne pas voir l'influence de sa langue rayonner au-delà de la cité-Etat. Certains (comme Ch. A. Julien) pensent que la survie de la langue punique n'aurait pas dépassé le III^e ap. J.-C. D'autres (comme S. Gsell) pensent plutôt que cette influence linguistique aurait même favorisé l'expansion de l'arabe au Maghreb.

Déplorons tout de même que les quelques références faites çà et là (et plus particulièrement par les intellectuels algériens et marocains) à la langue punique restent fort sommaires et «symptomales»¹. Apparemment, le fait punique au Maghreb semble troubler les adeptes d'idéologies linguistiques et/ou religieuses. Mais il aura également mis en difficulté le travail d'exposition de nombre d'historiens français de l'Afrique du Nord (Ch. A. Julien, St. Gsell, G. Camps, et bien d'autres encore). Il est surprenant de constater que même les chercheurs tunisiens ne se bousculent pas au portillon de la punicité. Pourtant, ils sont les héritiers directs de la civilisation carthaginoise dans cet espace commun qu'est le Maghreb. Mais qu'à cela ne tienne.

Le fait punique ne saurait être incontournable. Car vouloir démunir l'histoire du Maghreb de son passé punique revient à lui spolier la mémoire ; mémoire qui est pourtant bien présente derrière ses mots, ses traditions, ses coutumes, ses techniques agricoles, etc. Autre chose est de se demander quels ont été le poids et l'influence réels de la civilisation punique.

S. Chaker, éminent berbérisant, reconnaît que les systèmes d'écriture berbères ont subi une certaine influence punique :

«(...) tiffinagh, nominal féminin pluriel est construit sur une racine qui désigne les Phénico-puniques (fnq/fnqh) et devait signifier : «les puniques». Outre l'emprunt ou l'imitation initiale, l'alphabet lybico-berbère a continué de subir une forte pression de l'écriture punique» 1984, p. 30).

Quoi de plus naturel, me diriez-vous, que de reconnaître les dettes des uns et des autres dans l'élaboration de cultures et de civilisations ? Tous les peuples s'inspirent ou apprennent d'autres peuples, et les Maghrébins aussi ! Cela étant dit, un présupposé demeure : celui de l'antériorité de populations, de fait désignées comme «berbères». Comment justifier cela ? Est-ce par la langue qu'ils parlaient ? Est-ce par les monuments et autres traces archéologiques qu'ils nous ont laissés ? Il nous faudra bien «faire parler» ces traces si nous voulons comprendre quelque chose à cette histoire, à ces véritables fondements identitaires.

Revenons à nos préoccupations linguistiques. Disons que ce qui, aujourd'hui, fonde la berbérité, c'est essentiellement la survie de ses formes linguistiques. C'est à partir du moment où l'on reconnaît que la langue native de groupes sociaux donnés est une langue berbère (parce que rattachée à un générique identitaire) que l'on admet qu'il y a bel et bien des retombées de l'histoire, de notre histoire. Par conséquent, le berbère (utilisons le générique pour des raisons de commodité) est bel et bien attesté et ses origines sont à fouiller dans cette mémoire historique du Maghreb. Travail qui reste à faire, précisons-le. Mais il en est de même de la langue punique. On sait qu'elle se sépare du phénicien et que ses traits se spécifient dès le IV^e av. J.-C. Nous avons donc affaire à une langue maghrébine (ou nord-africaine) qui se singularise et prend des traits spécifiques qui la distinguent dorénavant de la langue phénicienne. Rappelons-nous que les langues natives se reproduisent et traversent l'histoire quand bien même elles sont minorées et que les différents pouvoirs les marginalisent. Leur survie, ces langues la doivent à leur nature même : ce sont des langues naturelles. Le punique, en devenant langue native de locuteurs maghrébins, finit, tout naturellement, par s'installer et gagner en audience. Qu'est devenue cette langue ? Nous pensons, pour notre part, que le punique, parce qu'il s'agit précisément d'une langue native, a traversé le temps en empruntant aux autres formations langagières que le Maghreb a pu porter. Il s'est enrichi d'apports variés (berbère, latin, grec, turc, arabe, etc.) et poursuit, de nos jours, sa trajectoire historique et culturelle sous l'appellation actuelle, audacieuse, de «darija²».

L'autonomie des «principautés» et autres «royaumes» autochtones ayant toujours été respectée par Carthage, comment expliquer que ces mêmes populations soient devenues puniphones ? A moins qu'elles n'aient été bilingues ? Toujours est-il qu'il est bien surprenant qu'un groupe linguistique donné puisse, à ce point, minorer sa langue... alors qu'il n'existe aucune oppression extérieure l'y contraignant. La seule explication que nous voyons, c'est que les populations en question étaient précisément bilingues mais que la langue dominante et consensuelle était le punique. Sans cette explication, la berbérophonie, qui a su survivre chez bien des groupes sociaux au Maghreb, n'aurait aucun fondement social et historique. Il reste du travail à faire pour tirer tout cela au clair en évitant les démarches à la fois autoritaires et totalitaires... Retenons, pour ce qui concerne notre propos principal, qu'à l'aube de la propagation de l'Islam en terre maghrébine, les populations autochtones paysannes étaient bilingues (punique/néo-punique et libyque) pendant que les populations autochtones citadines étaient trilingues (punique/néo-punique, libyque et latin/grec). Et c'est ce patrimoine sémitique qui sera mis à profit dans la rencontre avec le texte coranique et le

message islamique qui lui est associé. Ce qui devrait nous conduire à admettre qu'il y a eu islamisation et non pas arabisation du Maghreb.

Cette question d'arabisation des autochtones n'est qu'une vue de l'esprit. Il y a eu des apports lexicaux, stylistiques et même, parfois, morphologiques - ce qui n'est pas étonnant en domaine sémitique - mais pas de substitution. On peut donc considérer, en toute bonne foi, que l'influence des formes linguistiques arabes - parmi tant d'autres - a fait évoluer le punique, cette langue native et maternelle. Cette évolution arrivera à maturité dès le XI^e-XII^e siècle pour donner vie à une nouvelle entité linguistique naturelle : la *langue maghrébine* ; ce que nous appelons le maghribi. Il suffirait de lire la poésie et les qassidate de l'époque (et la littérature «ez-zajjal» en Andalousie) pour se convaincre de la fertilité et de la vitalité d'une telle langue. Il est vrai que la vision dominante - et spontanément «savante» - désigne cette langue comme «dialecte arabe», ce qu'elle n'est pas. Il serait plus juste de dire que le maghribi est une langue sémitique. Elle préexiste même à l'arabe qui est une élaboration (*in vitro*) relativement récente (Xe-XI^e siècle J.-C.). Bref, le maghribi n'a rien à envier à quelque langue (naturelle) que ce soit. Il a un espace géographique, il a ses locuteurs natifs, il a une histoire sociale et humaine.

Il y a eu effectivement processus *d'individuation linguistique*³ en Afrique du Nord. Le punique a débouché sur l'éclosion de la langue maghribie - à côté du berbère, certes. Ailleurs, il a débouché sur l'égyptien, le libanais, le syrien, l'irakien, etc. Toutes ces sociétés, qui étaient locutrices de langues sémitiques, ont, en accompagnement de la civilisation islamique, vu leurs langues s'enrichir. Ces «plus» linguistiques ont débouché sur des individuations linguistiques qui, d'une part, marquent et scellent la spécificité ; et, d'autre part, autorisent des rapprochements entre elles (même famille linguistique et civilisationnelle). Ce que chacune d'elles a, pour sa part, emprunté aux expressions de la civilisation musulmane va, nécessairement, se retrouver chez les autres.

Les Maghrébins, plus particulièrement, gagneraient en combativité identitaire et émancipatrice en envisageant cette part de vérité. Il serait temps qu'ils cessent de s'apitoyer sur un sort séculaire qui aurait vu leurs «belles cités» et leurs «grandes valeurs humanitaires» détruites à jamais par «ces étrangers qui les ont colonisés». Et du coup, ils perdent tout : «leur» belle langue arabe, «leurs» savoir-faire, «leurs» sciences, «leurs» territoires, etc. Est-il possible, à ce point, de perdre un tel génie ? Ces choses-là sont aux fondements de la culture ; elles sont sociales. Mais ont-elles jamais été socialisées au Maghreb ? Ces belles choses qui fondent nos mythes «d'arabes dépossédés», qui s'en prévalait réellement ? La réalité, encore une fois, est simple et têtue. Il y avait, d'un côté, ceux qui avaient accès à la «belle langue», à la poésie, à la science et toutes ces choses de prestige. Ils passaient leur temps à faire et défaire des alliances, à se guerroyer, pour conserver ou prendre le pouvoir. De l'autre côté, sont les populations autochtones serviles, vouées à elles-mêmes. Populations qui vivaient, tout de même, dans des rapports claniques et régionaux très forts. On sait que la décadence de la civilisation musulmane est entamée au moment où se décompose l'Empire Almohade.

Cet éclatement va progressivement tendre vers un effondrement absolu. A tel point qu'à la fin du XV^e siècle, ce vaste territoire ressemble à un immense morceau de «gruyère» sociopolitique.

Ce n'est qu'après une érosion de plus de deux siècles que finissent par arriver et les Turcs et les Espagnols et, plus tardivement, les Français. Le mythe de cette grandeur (de classes sociales privilégiées), que l'on sert aux enfants du Maghreb en guise de réponse à leurs demandes d'émancipation, apparaît dès lors comme un procédé frustrant. Ce qui a toujours caractérisé les tenants de cette civilisation, c'est, précisément, qu'ils aient su entretenir la dualité sociale, économique, culturelle et linguistique dans cette société maghrébine. Mis à part quelques «happy few», le reste de la population n'avait pas accès aux outils de son émancipation. Et le décalage entre les langues de cette population et la langue arabe n'a fait que reculer l'heure de ladite émancipation. Il est un fait que chaque contrée arabophone se prétend la plus proche du «fasiH». Le Maghrébin vous le dira, le Syrien vous le dira, l'Egyptien vous le dira, le Saoudien vous le dira... Tous le disent. Et tous ont, quelque part, raison. Car la langue arabe est cette illusion qui vient orner la langue locale que produisent les «lettrés». Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la meilleure façon «d'arabiser» consiste à enseigner la langue native locale, dans un premier temps; et, dans un second temps, enseigner les formes ornementales ou «classiques». Quant au Coran, on ne peut accéder sérieusement à son contenu que par l'étude des langues sémitiques mais également d'autres langues telles que le latin, le grec, le perse, etc. En restituant au Coran sa dimension polyglotte et universelle, on réduira le joug de « la-langue-de-compilation ». Du même coup, seront libérés les individus frustrés, dès leur jeune âge, de leurs langues maternelles. Ce faisant, sera respectée l'ouverture universelle, et par conséquent polyglotte, dont a été porteur le texte coranique.

2. Profil sociolinguistique du Maghreb contemporain

À l'orée de ce 21^{ème} siècle, les trois pays de l'Afrique septentrionale présentent un profil sociolinguistique quasi identique. Les ensembles linguistiques qui le jalonnent témoignent tous à la fois de cohérence (de système) et d'intercompréhension. Les espaces linguistiques vernaculaires et, par conséquent, natifs, relèvent de deux aires linguistiques distinctes: l'une chamito-sémitique et, l'autre sémito-méditerranéenne. Certes, il existe des variations interdialectales plus ou moins marquées - essentiellement sur un plan phonologique -. Cependant il conviendrait d'assumer que derrière des variations minimales, se profilent deux langues vernaculaires à la fois natives et naturelles :

- Le vernaculaire majoritaire - désigné à tort comme un « dialecte arabe »- et que nous appelons *le maghribi* ; suivant en cela aussi bien W. Marçais, C. Ferguson et bien d'autres encore⁴.
- Le vernaculaire minoritaire est traditionnellement désigné par le générique « berbère ». Cependant les militants de la berbérophonie lui préfère celui de *tamazight*.

Les espaces institutionnels, pour leur part, recourent soit à la langue arabe - langue « nationale » et officielle -, soit à la langue française -langue de communication

internationale. Depuis peu, en Algérie, tamazight s'est vu reconnaître un statut de « langue nationale » ; rejoignant, ainsi, le peloton des langues jouissant d'un prestige institutionnel - et donc d'une protection juridique. Regrettons que dans ce contexte, une confusion « lexicale » -bien entretenue- assimile l'arabe au maghribi ;⁵ ce qui dispense d'émanciper juridiquement cette langue vernaculaire, pourtant très largement majoritaire !

2.1. Langues institutionnelles

- *L'arabe : une norme en décalage socio-historique*

La norme linguistique arabe qui s'élabore effectivement au VII^{ème} siècle, vise à doter les musulmans d'un même code de lecture du Livre Saint. Mais cette vision généreuse est vite subsumée par la mécanique de la reproduction du pouvoir temporel qui, précisément, prend appui sur cette perspective (illusoire) d'unicité linguistique. L'arabisation commence très tôt (VIII^{ème}/IX^{ème} siècle) et, très tôt, ses effets sont dénoncés par des savants arabes tels que Ibnu Jinni (auteur de *Al-Khassais* - «Les particularismes»). En effet la forme linguistique du Coran n'est pas la réplique d'une langue unique mais fait fonds sur un ensemble de langues (ainsi que le démontrent, entre autres : Ibnu Jarir ou bien Assayouti voire Aleiman Ibnu Naqib - tous savants des VIII^{ème} et IX^{ème} siècles⁶). L'idiome des Qoreychis (tribu natale du Prophète Mohammed) n'y est représenté qu'à hauteur de 27% ! Certes la forme linguistique demeure sémitique, mais les emprunts à des langues aussi lointaines que le *persan* ou le *hindi*, sans mentionner le *grec*, le *latin*, voire le *berbère*, sont légions. Ceci est une première caractéristique, recouverte du sceau du tabou, malheureusement. La seconde, probablement la plus «intrigante», est que la forme linguistique du Coran n'a jamais, au grand jamais, donné corps à une langue maternelle et naturelle⁷. Il n'est attesté nulle part d'enfant qui soit né avec la forme linguistique du Coran comme langue maternelle. Et cela malgré les 15 siècles d'efforts permanents d'arabisation. On a certes produit un espace «arabe moderne» qui se cristallise dans les médias et la littérature. Cependant, y compris cet «arabe moderne» n'est jamais parvenu - pour des raisons différentes- à devenir la langue maternelle de quiconque! Une fois la zone de l'écrit franchie, les locuteurs arabes reviennent à leurs langues natives et maternelles (ce que l'on désigne injustement de «dialectes»), langues dotées de systèmes d'écriture, soit dit en passant.

On pourrait reprocher à notre argumentation de faire fi de tout un patrimoine littéraire arabe qui fait - à juste titre - la fierté des arabophones. L'explication est fort simple : il s'agit de textes écrits/produits dans les langues de Syrie, du Liban, de l'Irak, de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite, du Yémen, etc. En somme, et c'est là que la notion d'*arabe moderne* prend tout son sens, il s'agit de langues parentes qui, chacune pour ce qui la concerne, servent de support à des efforts d'universalisation. Tout texte arabe qui nous parvient est, par conséquent, de l'égyptien post-édité pour un public plus large, du syrien post-édité pour un public plus large, de l'arabe saoudien (qoraïchite) post-édité pour un public plus large, etc. L'arabe moderne n'est qu'un aménagement bureaucratique de la norme arabe. Une élaboration officinale plutôt que l'émanation naturelle de locuteurs effectifs.⁸ Or il est établi que toute langue

(ou idiome) qui a une existence singulière repose sur un territoire de même qu'elle est porteuse d'une mémoire collective - seule garante de la culture et de la pérennisation du collectif qui la fonde. Et, reconnaître ces êtres socio-historiques que sont les langues singulières, revient à s'interroger sérieusement sur le statut véritable de cette norme linguistique pan-arabe. D'autant plus que n'ayant pas d'existence singulière, elle tend à occuper l'espace propre aux différentes langues porteuses de la mémoire collective; en même temps qu'elle se substitue à elles - institutionnellement. D'où son statut supra-national.

- Tamazight : langue naturelle et maternelle

Il aura fallu près de deux générations d'indépendance pour que les Etats marocain et algérien admettent institutionnellement les variétés berbères. En Algérie, *tamazight* est utilisé comme terme générique symbolisant les différentes variétés berbérophones. L'aire berbérophone est attestée au Maghreb depuis plus de trois mille ans. Les différents maîtres de ces contrées ont certes minoré les idiomes berbères, mais ces derniers ont su perdurer et se montrer, de nos jours, très actifs. Le fait qu'il n'y ait pas eu de codification est le résultat du statut politique (de langue minorée et non reconnue par les instances officielles) et non pas d'un «défaut de la nature». En effet, les langues naturelles reposent toutes sur une même langue-matrice universelle (pour faire référence aux travaux récents de la linguistique chomskyenne (N. Chomsky, 2000 notamment). Et, par conséquent, possèdent toutes les mêmes potentialités. Il en est des langues comme des autres créatures, oserions-nous ajouter. On ne peut donc faire le procès d'une langue. On peut tout au plus reprocher à ses locuteurs de ne s'être pas émancipés. Ce ne sont pas les langues qui émancipent les hommes, mais l'émancipation des hommes qui élève leurs langues aux rangs de langues de civilisation et de prestige. Les Algériens berbérophones, au même titre que leurs compatriotes maghribiphones, ont souffert de longues colonisations. C'est là la raison de la mise à l'écart de leurs langues. Rejeter tamazight (ou le maghribi) pour cause de minoration revient à conforter l'avalissement des colonialismes et perpétuer cet état d'assujettissement. Par ailleurs, autant on peut s'interroger sur l'impossible «domestication» de la langue arabe (cf. le non succès de l'arabisation), autant on doit s'émerveiller des capacités de tamazight à s'être pérennisée depuis des millénaires. La raison est que tamazight, au même titre que le maghribi, est une langue naturelle et native.

- Le français, langue étrangère d'ouverture

La colonisation française du Maghreb a vu la langue française s'y ancrer jusqu'à se pérenniser ; en contrariant certaines velléités francophobes contemporaines.⁹ Certes la politique d'arabisation, volontariste et irréaliste, visait à ré-occuper les espaces francophiles, mais force est de constater que cela demeura un vœu pieux. En réalité, là où on attendait une «réhabilitation identitaire», une régression spectaculaire émergea. L'utilisation de la langue arabe n'a pu s'imposer comme alternative viable au français dans les domaines névralgiques de la vie économique, scientifique et culturelle. C'est partant d'un tel constat - refoulé des espaces publics - que les dirigeants actuels se résignèrent à «s'en

retourner» vers la langue française. Et depuis 1999¹⁰ une sorte de retour de la langue française s'opère avec beaucoup de prudence, en Algérie. Il y a eu un effet «Bouteflika» qui, après avoir levé quelques tabous idéologiques, aura permis à la langue française de retrouver une place privilégiée. Naturellement. Dans les faits, le français rejoint l'école primaire à compter de la deuxième année et bien des enseignements, dans le supérieur, retrouvent, également, le véhicule francophone.

Notons que le problème linguistique majeur du Maghreb contemporain ne concerne ni le français, ni l'arabe (qui, non seulement sont très bien dotées par ailleurs mais qui, de plus, n'attendent pas après les pays du Maghreb pour leur épanouissement). Cependant, autant l'arabe, langue nationale et officielle, voit son statut réglé, autant la place du français mérite une position claire. En effet, de nos jours, le français apparaît comme une alternative à l'anglo-américain dans de nombreux pays arabes (Palestine, Syrie, Liban, Egypte, Tunisie, Maroc, Mauritanie). Le Maghreb est, à cet égard, dotée d'un potentiel non négligeable. Ce qui devrait lui permettre d'occuper une place un peu plus prépondérante dans le concert des pays arabes ayant «le français en partage», pour reprendre l'expression en vogue,¹¹actuellement.

2.2. La langue minorée

Si l'Afrique du nord a été le berceau de nombreuses civilisations, les seuls substrats linguistiques prépondérants proviennent du *punique*,¹² d'une part; et du *lybique*, d'autre part. Le punique qui semble avoir été sinon une langue franche, du moins une langue de civilisation hégémonique, a été l'idiome majoritaire de l'Empire carthaginois. Ce fut, sans conteste, la langue « officielle » du prince numide Massinissa.¹³ Et c'est ce même punique qui a nourri l'émergence de ce que, de nos jours, nous appelons le *maghribi*. L'appellation *maghribi* nous provient des linguistes moyen-orientaux qui désignent ainsi les «parlers» non berbérophones du Maghreb - c'est probablement la même source qui encouragea aussi bien C. Ferguson que W. Marçais à faire usage de « maghribi » plutôt que de « arabe dialectal ». Le lybique, pour sa part, a servi de substrat aux formes contemporaines du berbère; *tamazight*, en somme.¹⁴ La lente évolution du punique, langue de la civilisation carthaginoise, vers le néo-punique (attesté lors de la présence romaine) puis vers le maghribi, est largement attestée par l'étude de stèles et autres inscriptions puniques.¹⁵ Ces idiomes spécifiquement nord africains existaient donc bien avant la diffusion de l'Islam dans ces contrées. La langue punique (sorte d'extension du cananéen ayant subi une individuation) est, au même titre que l'araméen, l'hébreux ou l'arabe, une langue sémitique. Leurs morphologies sont similaires et leurs lexiques basés sur un fonds commun, partagé par toutes les langues sémitiques. Cela expliquerait la raison pour laquelle les habitants d'Afrique du nord ont «percuté» à la forme linguistique du message coranique¹⁶. Les efforts d'intercompréhension n'étaient pas insurmontables. Par la suite, cette langue naturelle que, de nos jours, nous appelons le maghribi, s'est développée au contact de l'arabe, sous sa forme codifiée, en y opérant de nombreux emprunts mais sans s'y identifier. Force est de constater que le maghribi continue d'être une langue maternelle et native, alors que l'arabe n'y soit pas parvenu!

Le même phénomène est attestable dans les pays du Moyen-Orient où les langues du terroir circulent de manière fort aisée dans toutes les institutions... dès lors que l'on se retrouve dans un contexte oral. Y compris les conférences dispensées dans les plus grandes universités ont lieu dans la langue maternelle des étudiants (en jordano-palestinien, en syrien, en égyptien, etc.). C'est d'ailleurs cette *reconnaissance de fait* des langues natives qui facilite l'arabisation... à l'écrit dans ces pays là¹⁷.

3. L'aire sémito-méditerranéenne

3.1. Les langues sémitiques

On sait que la récurrence de traits morphosyntaxiques particuliers a permis de regrouper bon nombre de langues sous le générique de « langues sémitiques ». Les locuteurs natifs de cette aire linguistique partagent un fonds commun de schèmes (racines, en quelque sorte) et bien des traits sémantiques. C'est ainsi que le schème [MLK]¹⁸ peut donner, par exemple :

- en hébreu : malakh, «être ou devenir roi»; melek, «roi»; malkah, «reine»; mamlakhah, «royaume».
- en syriaque, forme évoluée de l'araméen, on aura: melakh, «donner un conseil»; amlekh, «régner»; ettamlekh, «régner»; malko, «roi».

Rappelons que ces langues s'écrivent sans voyelles, ce qui tend à les assimiler, d'une certaine manière. Cependant elles ont bien une identité propre qui nous permet de les distinguer. Notons, également, que l'alphabet « arabe » de nos jours, était précisément celui utilisé pour la transcription de la langue *syriaque*. Il n'a été introduit pour transcrire les formes linguistiques de la péninsule arabe qu'un siècle et demi avant l'Hégire; jusque-là l'alphabet utilisé était *l'arabique*. C'est à l'émergence de la civilisation arabo-islamique que l'on doit, fort probablement, la confusion entretenue entre « sémitique » et « arabe ». Voyons comment cela a bien pu survenir.

La codification de l'arabe prend ancrage et légitimité dans une référence automatique à la forme linguistique du Coran. Rappelons que cela intervient plus d'un siècle après la Révélation du Texte sacré. Or la forme linguistique coranique regorge d'emprunts syntaxiques et lexicaux provenant d'une bonne trentaine d'idiomes recensés. Face à une telle aporie, les codificateurs se sont mis en tête de constituer une langue «pure» et «agréable à l'ouïe» : une langue « Façihā ¹⁹ ». Une langue qui puisse « mimer » la forme linguistique du Coran. Ainsi s'étaient-ils mis en quête des «meilleures» occurrences à partir d'une multitude d'idiomes «non contaminés» par des langues non arabes ... sous prétexte de recherche de formes « Façihā ²⁰ ». Là résident les raisons historiques d'une hypostase linguistique qui s'est présentée en tant qu'aporie aux générations suivantes. En fait, ses codificateurs pris des produits fins pour les isoler, ensuite, de leurs mécanismes linguistiques natifs. De la sorte, ils avaient codifié un ensemble de formes coupées de leurs fondements humains et socio-historiques²¹. L'impossible avait ainsi été tenté: unifier des formes linguistiques hétérogènes. De nos jours, le paradoxe que vivent tous les « arabophones » est

tel qu'ils ont tous le sentiment de reconnaître partiellement leur propre langue dans la forme « classique ». L'impossible persiste, cependant. Les mécanismes linguistiques sous-jacents ne se reproduisent pas par la naissance des locuteurs - ce qui est le propre de toute langue naturelle. De la sorte, en situation d'échange international, tout arabophone se sent plus à l'aise en position de compréhension plutôt qu'en position de production. Ceci peut largement expliquer le paradoxe linguistique arabophone dans sa version maghrébine. Savoir l'impossible ancrage de la langue arabe en tant que langue native, après plus de deux générations d'arabisation.

3.2. Du punique au maghribi

Si l'arabisation rencontre l'aporie qui en est à la source, elle entretient également une confusion endémique en assimilant la langue sémitique du Maghreb septentrional à une « dégénérescence » de l'arabe. A telle enseigne que l'équivalent arabe de « dialecte » signifie sous-langue, voire langue-fille. Une telle sous-catégorisation, avec son présupposé minorant, a pour effet majeur de réduire le substrat punique de cette langue au silence. A la fois chez les dirigeants, mais également chez une majorité de linguistes maghrébins²² fascinés par le discours idéologique dominant (qu'il soit « arabiste » ou bien « berbériste »). Et pourtant cette langue majoritaire dans la société est attestée dès le VI^{ème} siècle avant notre ère. Elle est la langue de la grande Carthage. Elle sera, après la conquête romaine de l'empire carthaginois, toujours attestée sous l'étiquette de « néo-punique ». Des traces remontant au V^{ème} siècle de notre ère témoignent de la vivacité de cette langue. Et c'est cette même langue sémitique (ou plutôt sémito-méditerranéenne²³) qui, à compter du IX^{ème} siècle de notre ère, entrera en contact avec l'arabe des conquérants islamisants²⁴. C'est de ce contact des langues que finira par se singulariser la forme actuelle de ce que nous appelons le maghribi. Pour permettre au lecteur de se faire une petite idée, nous nous proposons de comparer une petite liste de mots puniques tirés des passages puniques en transcription latine dans le *Poenulus* de *Plaute* (cité par Sznycer M.-1967).

Ajoutons à cet échantillon du substrat punique une observation sur l'écriture. En effet, il est universellement attesté que l'alphabet phénicien/punique a servi de modèle déterminant, entre autres, à l'élaboration des alphabets grec et hébreu. Y compris les populations libyco-phones ont adopté, il faut le souligner, et adapté cet alphabet-là à leur langue; d'où le nom de tiffinagh (ti + finagh = les (féminin) puniques). Cette écriture est disponible dans de nombreuses traces archéologiques (stèles et autres vestiges) dispersées sur tout le littoral nord africain ; y compris jusqu'à l'actuelle Agadir (Maroc). Tout cela ne serait pas si surprenant si l'on admet que le rayonnement de la langue et de la culture carthaginoise sont une réalité refoulée certes, mais réalité quand même. N'oublions pas tous ces efforts prodigués par les puissances qui se substituent à Carthage - et plus particulièrement Rome - pour faire disparaître les vestiges puniques. Tant et si bien qu'aujourd'hui, hormis les quelques témoignages (monuments, stèles, monnaie, etc.) physiques de cette période, que nous reste-t-il sinon ces langues natives du Maghreb septentrional ?

PUNIQUE	MAGRIBI	FRANCAIS	Nouvelle valeur
ɛb	ɛb	<i>Père</i>	
ɛdem	ɛdem	<i>Etre humain</i>	
aX	AX	<i>Frère</i>	
um	Um	<i>Mère</i>	
em ... em	em ... em	<i>Ou bien ... ou</i>	
ɛmɛna	ɛmɛna	<i>Caution</i>	
ɛnk	ɛna	<i>Je (moi)</i>	ɛnk = <i>Je en berbère</i>
ardz	ard/ardz	<i>Terre</i>	
ha huw	ha huwa	<i>Le voilà</i>	
kul	Kul	<i>Tout(e)</i>	
bɛ° d	bɛ° d	<i>Quand</i>	<i>Après</i>
ɛs°al	ɛs°al	<i>Demander</i>	
bi	Bi	<i>Avec</i>	
ben	Ben	<i>Fils</i>	
bny	Bniy	<i>Construire</i>	
bent	Bent	<i>Fille</i>	
bɛrek	bɛrek	<i>Bénir</i>	
biyt	Biyt	<i>Maison, dynastie</i>	
beyen	Beyen	<i>Montrer / révéler</i>	
Haresh	Haresh	<i>Labourer</i>	<i>Aplanir</i>
°ad	°ad	<i>Comme</i>	<i>Encore</i>
°abd	°abd	<i>Servant</i>	
°el	°el	<i>Dessus</i>	
°elem	°elam	<i>Eternité</i>	
°em	°em	<i>Peuple</i>	
f°el	f°el	<i>Faire</i>	
gbel	Qbil	<i>Territoire</i>	<i>Montagne</i>
hn'	hn'	<i>quiétude</i>	
hniy	Hna/hnaya	<i>Ici</i>	
Hayim	Hayat	<i>Vie</i>	
ken	Ken/kayen	<i>Etre</i>	

Notes à propos de cette transcription

[°] a la valeur de <°ain>

[ɛ] a la valeur de la voyelle [ae]

[X] a la valeur de la « jota » espagnole

Pour le chercheur, leurs survivances sont les seules attestations têtues d'une continuité historique dont témoigne cette filiation linguistique. Certes, le punique évolue sous les formes de ce que nous appelons le *maghribi*. De même que le libyque évolue sous les formes du berbère. Pour sa part, l'arabe classique a occupé la place de langue franche - particulièrement entre les XI^e et XV^e siècles. D'ailleurs, l'apprentissage du Coran s'est toujours accompagné - et ce phénomène perdure encore de nos jours - d'explications et de commentaires ayant toujours recouru aux langues natives des fidèles.

4. Vers une émancipation des langues natives du Maghreb ?

Il sera certainement bien plus difficile de convaincre les dirigeants maghrébins d'émanciper le maghribi que de reconnaître une certaine place à tamazight. La confusion entre maghribi et arabe est si profondément ancrée - confusion qui a trouvé un renfort « scientifique » dans la caricature du schéma diglossique²⁵ - qu'elle exigera une prise de position ferme et sans équivoque. Il faut espérer que les expériences internationales en la matière, et plus particulièrement les études financées par la Banque Mondiale sur les langues autochtones²⁶, aient

des retombées sur les décisions des dirigeants maghrébins. Tout le monde en tirerait profit : la bonne gérance, l'équilibre psychologique des locuteurs et le processus de développement. Car si la démocratie doit être considérée comme moyen - en même temps qu'idéal - comment l'enraciner en niant les langues natives ? D'autant plus qu'il n'y en a que deux : tamazight et maghribi !

Même si les pays du Maghreb doivent conserver comme langue officielle, cette langue commune au monde arabe, ils ne peuvent tourner le dos à leurs langues natives ; au risque de refuser d'assumer leur spécificité. Il leur faudra donc offrir un espace légitime à leurs langues naturelles et natives. Les Constitutions respectives pourraient alors reconnaître une co-officialité aussi bien à tamazight qu'au maghribi. Bien que dans les faits, *hic et nunc*, le maghribi soit, effectivement, une langue consensuelle dans tout le Maghreb. Y compris les populations berbérophones y recourent quasi quotidiennement.

Bibliographie

Chaker S., 1984, *Textes en linguistique berbères*. Ed. CNRS, Paris.

Julien A.Ch., 1994, *Histoire de l'Afrique du Nord*. Ed. Payot et Rivages, Paris.

Chomsky N., 2000, *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge University Press.

Elimam A., 2003, *Le maghribi, alias ed-darija*. Ed. Dar El-Gharb.

2004, *Langues maternelles et citoyenneté* - Ed. Dar El-Gharb.

Ferguson, Ch., 1959, «Diglossia », in *Word* 15 (1959).

Hadj Salah A., 1978, *Linguistique générale, Linguistique arabe*. Thèse d'Etat, Paris.

Haeri N., 2003, *Sacred language. Ordinary people* - palgrave Mc Millan.

Hary B., 2003, « Judeo-arabic : a diachronic reexaminaion », in *IJSL*,163.

José Maria B., 1992, *Fenicios, Griegos y Cartagineses en Occidente*. Ed. Càtedra.

Klaus David A. : « The use of indigenous languages in early basic education in papua

New G., 2004, a model for elsewhere? ». Xe Congrès Linguapax *Diversité linguistique, durabilité et paix* (Barcelone, 20-23 mai 2004).

Szyncer M., 1967, *Les passages puniques en transcription latine dans le Poenulus*. Clincksieck.

Notes

¹ Pour reprendre cette expression chère à L. Althusser.

² Soit « dialecte » de l'arabe.

³ Soit l'émergence historique d'un système linguistique autonome et singulier.

⁴ Cf. C. Ferguson ,1959 (p. 340), Hary benjamin, 2003 (p. 68), et, plus généralement les linguistes moyen-orientaux lorsqu'ils désignent le vernaculaire sémitique nord africain.

- ⁵ Notons que ce raccourci lexical permet d'affirmer que « l'arabe est bel et bien consacrée langue nationale » ; reconnaître le maghribi serait donc redondant ...
- ⁶ Cf. Entre autres sources : Blachère (1992) ; Hadj Salah A.(1978), A. Elimam (2003).
- ⁷ Voilà de quoi apporter de l'eau au moulin de la thèse chomskyenne en faveur de la Grammaire Universelle ainsi que de la nature innée de la capacité de langage chez l'humain.
- ⁸ On trouvera quelques échos à nos thèses dans le travail passionnant qu'a produit N. Haeri (2003).
- ⁹ Les réflexes francophobes, en Algérie, sont suspects car l'Algérie est un pays indépendant et souverain depuis juillet 1962. Il n'y aurait donc plus à craindre quelque suprématie française sur la société algérienne... à moins d'en souhaiter le retour. Souhait bien vain !
- ¹⁰ En somme depuis l'élection à la Présidence de la république algérienne de Abdelaziz Bouteflika
- ¹¹ Le monde de la francophonie organisée se retrouve dans ce slogan, respectueux des spécificités de chacun.
- ¹² Pour plus d'information, se reporter à notre ouvrage, *Le maghribi, alias ed-darija*, 2003
- ¹³ Massinissa, contrairement à ce que bien des militants de la cause amazighe, en Algérie, pensent, parlait punique et non pas berbère !
- ¹⁴ Pour plus d'information, se reporter à Chaker (1984)
- ¹⁵ Se reporter notamment au « Corpus », disponible à la bibliothèque de Carthage
- ¹⁶ Cette hypothèse nous semble bien plus plausible que la thèse de W. Marçais pour qui les autochtones auraient spontanément troqué leurs langues pour l'arabe !
- ¹⁷ Il est établi que les efforts d'arabisation connaissent un plus grand succès dans les pays du Moyen-orient qu'en Algérie. Cela est dû au fait que les langues maternelles, dans ces pays là, ne sont pas exclues de l'espace public. Le sujets locuteurs ne troquent pas leurs langues contre la langue de l'écrit. Ils savent passer de l'une à l'autre ; contrairement à ce qui s'est passé en Algérie.
- ¹⁸ Exemple emprunté à Ch. Robin (1992), «Les langues de la péninsule arabique», in *L'Arabie antique*, p.90, Edi. Sud.
- ¹⁹ Il n'est pas inutile de rappeler que [fasih] avait pour synonyme [earabijan], soit « intelligible », « compréhensible », « d'élocution aisée », etc.
- ²⁰ Pour de plus amples développements, se référer à A. Hadj-Salah (1978).
- ²¹ L'effet d'hypostase repose précisément sur la réification des produits de l'activité langagière, qui est avant tout énergie d'un sujet parlant et non pas énergie en soi !
- ²² L'indigence de leur formation étant peut-être à la source ...
- ²³ Cette notion de « sémito-méditerranéen » rend compte de manière plus fine de la réalité linguistique du bassin méditerranéen, nous semble-t-il.
- ²⁴ Nuance à souligner car les conquérants n'étaient pas tous « arabophones », mais, bien souvent, des mercenaires venus de n'importe où.
- ²⁵ Il faut dire que le schéma, bien caricatural, de la diglossie, est très souvent repris sur cette question ; comme si seule cette approche était à retenir de toute la littérature sociolinguistique !
- ²⁶ Nous pensons à la communication de Klaus au congrès de linguapax, 2004.